

**Si le statu quo n'est pas tenable, il ne justifie pas les attaques visant le coeur du système. Défendons la Sécurité sociale**  
**Par Bernard THIBault, secrétaire général de la CGT.**  
***Libération* mercredi 21 janvier 2004**

Pour nous, le financement de la protection sociale n'est pas principalement un problème technique, mais relève d'abord de choix touchant à l'organisation sociale ainsi qu'à la responsabilité des différents acteurs au premier rang desquels l'entreprise.

u moment où le débat sur l'avenir de l'assurance maladie va gagner en intensité, je crois utile de revenir sur l'insécurité sociale générée par le chômage et la précarité du travail qui gangrène notre société et mine notre système de protection sociale.

La fragilisation dans la relation salariale est la source de nos premières difficultés dès lors que notre pays a fait le choix, à juste titre, il y a des décennies, d'opter pour un modèle de protection sociale dont le financement est fondé sur le travail. Le contrat de travail inclut bien l'accès à l'emploi et le droit à la protection sociale.

Il s'agit, au sens propre du terme, d'un pacte entre générations comprenant la retraite mais également la santé et la famille. Cet édifice se fissure par le volume de «chômage durable», d'emplois précaires de toute nature tant la palette des CDD, temps partiels subis et petits boulots est immense.

La situation pour les nouvelles générations est ainsi fortement détériorée. La précarité de l'emploi combine la baisse sensible des salaires d'embauche et l'extrême difficulté à amorcer puis à construire un parcours professionnel évolutif et motivant.

C'est pourquoi il est consternant, sauf à prendre pour argent comptant la litanie obsessionnelle du patronat, d'entendre les déclarations récentes tendant à instaurer une nouvelle forme de contrat de travail à durée déterminée.

Faudrait-il saluer les entreprises parce qu'elles sont créatrices d'emploi mais ne jamais contester les principes de leur gestion qui provoquent sous-emploi et chômage ?

On demande ainsi à la solidarité familiale de venir partiellement compenser cette inégalité structurelle croissante. Mais chacun constate les méfaits d'une conception politique où la famille et son patrimoine viennent se substituer à la solidarité collective. N'a-t-on pas entendu récemment un banquier préconiser que la Sécurité rembourse des coûteux frais générés par un malade en s'emparant de son héritage après son décès ?

Il existe bien un rapport dynamique et incontournable entre création et développement de l'emploi, valorisation du travail salarié garantie et efficacité de notre protection sociale.

Pour certains qui feignent d'ignorer cette évidence, il est tentant de revenir sur les choix qui soustraient à la logique de la rentabilité la couverture des principaux risques sociaux.

Les orientations du patronat montrent que ce dernier conserve la nostalgie pour le mélange de charité administrée et de contrôle social qui fonda, avant 1945, l'alliance entre le paternalisme privé et l'ordre public. Afficher une responsabilité sociale de l'entreprise ou relayer la conception de développement durable est une chose, en assumer toutes les contraintes du point de vue de l'entreprise en est une autre.

Parce que les objectifs que s'était assignés la France, pourtant exsangue à la sortie de la guerre, ne seraient plus accessibles dans l'économie moderne, d'aucuns suggèrent de réduire la mission de la sécurité sociale à un simple filet de sécurité.

La distinction artificielle entre risques mutualisables et ceux qui relèveraient de l'initiative privée et de mécanismes financiers et marchands déboucherait sur la sélection des risques et des populations couvertes, les inégalités et la fragilisation du système public de couverture des besoins.

C'est pourquoi les suites qui seront données au rapport du Haut Conseil de l'assurance maladie traduiront un choix de société.

La Sécurité sociale française, en dépit de ses insuffisances ou en fonction de ses marges de progrès, demeure un système remarquable de solidarité entre tous ceux qui ont contribué, contribuent ou contribueront par leur activité à la production de richesse, et un outil puissant au service des droits fondamentaux de la personne humaine.

C'est dire que l'on ne résoudra pas l'équation qui se pose aujourd'hui en ne relevant que la seule dimension financière. Le déficit réel de l'assurance maladie, aux origines multiples, ne saurait justifier une nouvelle culpabilisation des salariés.

Il faut partir des besoins sociaux à satisfaire, définir les actions nécessaires, revaloriser la prévention notamment, tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès technologiques. Sur la base de ces besoins, définir les modalités les plus appropriées pour dégager les financements nécessaires.

Si le statu quo n'est pas tenable, les solutions à inventer ne feront pas forcément consensus. Nous voulons discuter du financement comme de la gestion du système de santé, de sa gouvernance pour employer un terme à la mode. Nous sommes pour des solutions conformes aux besoins sanitaires et sociaux.

Pour nous, le financement de la protection sociale n'est pas principalement un problème technique, aussi complexe soit-il, mais relève d'abord de choix touchant à l'organisation sociale ainsi qu'à la responsabilité des différents acteurs au premier rang desquels l'entreprise. Ainsi, alors que la part des entreprises dans le total des financements de la protection sociale a diminué de 10 points entre 1981 et 1999, passant de 53,8 % à 44,0 %, la part de la masse salariale dans la richesse produite par les entreprises n'a cessé de décliner depuis quinze ans. Quant au chômage, il a plus que triplé : l'essentiel des coûts du sous-emploi a été transféré sur les salariés et la société.

En outre, la multiplication des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, près de 20 milliards d'euros en 2003, sans aucune contrepartie, a débouché sur un imbroglio inextricable de prélèvements et de transferts. Elles ont largement contribué à saper la cohérence du financement de la Sécurité sociale.

Dans le même temps, l'universalisation de la couverture sociale, avec la CMU (couverture maladie universelle), et des transformations importantes de son financement, comme l'institution de la CSG (dont 88 % des recettes proviennent des seuls revenus salariés), imposent de réfléchir aux évolutions nécessaires et à la gestion du système.

Ces transformations, pour importantes qu'elles soient, ne remettent pas en cause la caractéristique fondamentale de notre système de Sécurité sociale fondé sur le travail où une partie de sa rémunération est affectée au financement de la solidarité.

C'est pourquoi il sera légitime de revendiquer qu'au sein des futures institutions de l'assurance maladie nous retrouvions des représentants élus des assurés sociaux, ce dont on les a injustement privés depuis 1983.

Les difficultés actuelles de la Sécurité sociale tiennent pour une bonne part à des modes de gestion inefficaces, comportant une bonne dose d'étatisme. Certains considèrent que la solution résiderait dans une étatisation complète du système. Telle n'est pas notre opinion : ce modèle serait pire que le mal. Dans les pays qui ont emprunté cette voie, le niveau des prestations sociales s'est effondré.

Pour nous, il faut explorer des solutions radicalement neuves. A titre d'exemple, tout le monde s'accorde à reconnaître le caractère insatisfaisant des lois de financement de la Sécurité sociale.

Nous ne récusons pas l'idée que les décisions finales concernant l'équilibre financier de la Sécurité sociale fassent l'objet d'un vote du Parlement, mais nous pensons que les conditions de l'élaboration des budgets doivent être profondément rénovées. Il faut imaginer un système dans lequel la loi de financement résulterait d'un processus partagé d'identification des besoins et de négociations sur les moyens.

L'avenir de l'assurance maladie, l'emploi et sa rémunération sont des revendications essentielles de la période. Il va falloir s'en occuper nous-mêmes par tous les moyens à disposition de l'action syndicale.